

MAI 2025

**Budget communal - p04**

Une gestion financière rigoureuse,  
sans augmentation d'impôt

**Enseignement - p05**

L'école Claire-Joie s'apprête  
à fêter son 90<sup>ème</sup> anniversaire

**Propreté publique - p06**

De nouvelles mesures alternatives  
aux sanctions administratives

# LA VIE ETTERBEEK *ee* KOISE

\*109

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE

## 30<sup>ème</sup> Marché Médiéval

30 st Middeleeuwse Markt  
Etterbeek

Parc du Cinquantenaire  
Jubelpark



Entrée  
Gratuite

30/31/05 & 01/06  
2025

Gratis  
Toegang

[etterbeek.brussels](http://etterbeek.brussels)

**VOTRE COLLÈGE EN UN COUP D'ŒIL**

**Vincent DE WOLF**
**BOURGEMESTRE**

02 627 23 00

[vincent.dewolf@etterbeek.brussels](mailto:vincent.dewolf@etterbeek.brussels)

Académies - Administration générale &amp; Personnel communal - Affaires internationales - Climat - Coordination des Grands projets - Développement économique et commercial - Jeunesse - Logement - Participation - Petite enfance - Police &amp; Prévention - Propreté publique - Relations publiques &amp; Communication - Tourisme


**Arnaud VAN PRAET**
**PRÉSIDENT DU CPAS**

02 627 21 00

[arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels](mailto:arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels)

**Patrick LENAERS**
**1<sup>ER</sup> ÉCHEVIN**

02 627 23 01

[patrick.lenaers@etterbeek.brussels](mailto:patrick.lenaers@etterbeek.brussels)

Officier de l'Etat civil - Population - Animations &amp; festivités


**RACHID MADRANE**
**2<sup>ÈME</sup> ÉCHEVIN**

02 627 27 27

[rachid.madrane@etterbeek.brussels](mailto:rachid.madrane@etterbeek.brussels)

Cohésion sociale - Culture - Finances &amp; Budget


**Frank VAN BOCKSTAL**
**3<sup>ÈME</sup> ÉCHEVIN**

02 627 23 25

[frank.vanbockstal@etterbeek.brussels](mailto:frank.vanbockstal@etterbeek.brussels)

Affaires néerlandophones - Aménagement du territoire &amp; Urbanisme - Emploi &amp; Entrepreneuriat - Informatique &amp; E-Gouvernement - Marchés publics &amp; Economat - Sport


**Colette NJOMGANG-FONKEU**
**4<sup>ÈME</sup> ÉCHEVINE**

02 627 23 53

[colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels](mailto:colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels)

Egalité des chances &amp; Diversité - Enseignement - Lutte contre les discriminations - Solidarité internationale


**Maryam MATIN FAR**
**5<sup>ÈME</sup> ÉCHEVINE**

02 627 23 52

[maryam.matinfar@etterbeek.brussels](mailto:maryam.matinfar@etterbeek.brussels)

Action sociale - Volontariat


**André DU BUS**
**6<sup>ÈME</sup> ÉCHEVIN**

02 627 27 00

[andre.dubus@etterbeek.brussels](mailto:andre.dubus@etterbeek.brussels)

Bâtiments publics - Espace public - Mobilité &amp; Travaux publics - Promotion de la Santé


**Aziz ES**
**7<sup>ÈME</sup> ÉCHEVIN**

02 627 27 08

[aziz.es@etterbeek.brussels](mailto:aziz.es@etterbeek.brussels)

Bien-être animal - Brocantes, Foires &amp; Marchés - Cultes &amp; Laïcité - Formation continuée - PME &amp; Classes moyennes

# EDITO\*


**Vincent De Wolf**

Votre bourgmestre

## Un budget à l'équilibre, un cap pour la législature !

### Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

Lorsque j'ai pris mes fonctions de bourgmestre, il y a plus de trente ans, j'ai hérité d'une commune qui présentait un déficit important. À l'époque, il a fallu prendre des initiatives jamais vues auparavant pour rompre cette descente infernale. Ces derniers mois, la situation s'est présentée à nouveau, avec ici un déficit de 12 millions d'euros. Douze millions sur un budget d'une centaine de millions, cela peut paraître abstrait, mais cela représente tout de même près de 10 % de notre budget. Et quand on sait que la moitié de ce budget est consacré

aux salaires du personnel et que les dépenses incompressibles comme l'énergie ou les coûts de fonctionnement pèsent lourdement dans la balance, cela donne une idée des défis que nous avons relevés.

### “ Une priorité : ne pas augmenter la pression fiscale sur le citoyen ”

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par les conséquences de la crise sanitaire, l'inflation, l'augmentation des coûts liés à l'aide sociale ou encore les incertitudes géopolitiques, nous avons à nouveau été confrontés à un exercice

budgétaire particulièrement complexe. Et pourtant, grâce à une gestion responsable et collective, nous avons atteint notre objectif : présenter un budget en boni, sans augmentation de la fiscalité communale.

Ce résultat, nous le devons à une maîtrise stricte des dépenses, à une réduction de 15 % des frais de fonctionnement et à une volonté partagée par l'ensemble du collège : ne pas faire peser davantage la pression fiscale sur les citoyens. Il est vrai qu'à Etterbeek, nous avons fait du respect du contribuable une ligne de conduite. En vingt ans, nous avons réduit le taux d'imposition communale à cinq reprises, le ramenant de 8 à 6 %.

Mais soyons lucides : je ne suis pas magicien. Si nous voulons continuer à investir sans augmenter les impôts, nous devons aussi faire preuve de créativité et chercher de nouveaux leviers. C'est tout le sens des bons communaux, qui nous permettent de financer des projets porteurs, à l'image de la crèche Sainte-Geneviève. Ce modèle de financement participatif sera renouvelé cette année pour répondre aux exigences de notre Plan Climat.

Sérieux budgétaire donc, mais aussi volonté politique de ne pas toucher aux projets favorisant le bien-être de la population. L'ambition de la majorité repose en effet sur une volonté profonde de cohésion sociale, de transition climatique juste, de participation citoyenne renforcée et de soutien actif aux publics les plus fragilisés. Elle assume également une gestion rigoureuse des finances, garantissant l'efficacité de l'action sans augmenter la pression fiscale.

Merci pour votre confiance.

\* ZOOM

# Etterbeek remonte le temps : artisans, spectacles et magie

Véritable succès de foule, le Marché médiéval attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de personnes. Il se déroulera le vendredi 30 mai de 16h à 22h, le samedi 31 mai de 10h à 22h et le dimanche 1<sup>er</sup> juin de 10h à 20h, dans la partie etterbeekoise du parc du Cinquantenaire (autour de la fontaine, côté Porte de Tervueren/station de métro Merode).



Une centaine d'artisans et exposants venus des quatre coins de la Belgique, mais aussi de France, du Luxembourg, d'Allemagne, d'Espagne ou encore de Pologne se préparent déjà à prendre leurs quartiers dans le cadre magnifique du parc du Cinquantenaire pour cette édition anniversaire.

Ceux-cis viendront vous présenter leurs productions et savoir-faire issus de traditions et/ou métiers d'antan (forge, soufflage du verre, orfèvrerie, sellerie, vannerie, herboristerie, reliure, fabrication d'arcs, d'instruments de musique, de vêtements, etc.).

## Des grands classiques et des nouveautés

Cette année, vous aurez la chance de découvrir pour la première fois les animations de la Compagnie « **Aux trois Clefs** ». Petits et grands pourront ainsi s'essayer aux jeux en bois authentiques comme le passe-trappe, l'assiette picarde ou encore le célèbre morpion.

Autre nouveauté, « **La Roue des contes** » proposera aux enfants de jolies histoires en musique.

Comme chaque année, la **Fédération Belge d'Escrime Médiévale** (tournois de combats à l'épée, initiations pour enfants, etc.) et « **La Mesnie du Phoenix** » (calligraphie, broderie, travail du bois, etc.) seront présentes pour vous plonger dans l'ambiance du Moyen Âge au sein de leur campement respectif.

Parmi les artistes qui déambuleront dans le parc, vous aurez sans doute la chance de croiser l'échassier et l'équilibriste à la boule de la compagnie allemande « **Zirkus Meer** ».

La musique sera aussi au rendez-vous avec les nombreux concerts des groupes « **Varius Coloribus** » et « **Acus Vacuum** » tout au long de ce week-end qui s'annonce mémorable.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le 30<sup>ème</sup> Marché médiéval d'Etterbeek et les nombreuses activités et animations prévues à cette occasion, sachez que le programme détaillé est disponible sur le site web de la commune etterbeek.brussels.

**i SERVICE ANIMATION**  
02 627 23 23 – animation@etterbeek.brussels

\*

## « Au fil des années, des liens d'amitié se sont créés »



Jean Mouton, de la Confrérie des Chaussons et de la Moinette à Ellezelles, est l'un des plus anciens exposants de notre Marché médiéval. S'il intègre l'événement dès la deuxième édition, c'est grâce à ses bons contacts avec l'échevin de l'Animation de l'époque, Jean-Claude Laurent : « Il avait l'habitude de participer aux festivités ellezelloises, c'est comme

ça que nous avons fait connaissance et qu'il nous a invités à participer au Marché médiéval qui se tenait alors aux Jardins de Fontenay-sous-Bois. Bien vite, le lieu s'est avéré trop exigü et nous avons déménagé avenue du Deuxième Régiment de Lanciers. » Le marché peut alors s'étendre et accueillir de nombreux stands et groupes médiévaux et même quelques guest stars : « Je me souviens d'une année où les sorcières d'Ellezelles avaient mis une ambiance terrible ! Certaines étaient si enthousiastes qu'elles n'ont pas repris le bus pour le retour au Pays des Collines... ». Les plus grands événements sportifs se sont même invités au Marché médiéval « En 1997, nous avions apporté une télévision pour suivre la victoire de Justine Henin à Roland Garos ! »

### Quand la météo s'emmêle

Si le Marché médiéval est lié à de nombreux souvenirs joyeux, il a malheureusement aussi subi les caprices de la météo. « Il y a quelques années, un avis de tempête nous a obligés à

tout remballer le premier jour du marché, pour des raisons de sécurité. Cette année-là, nous avons dû rappeler le camion de livraison de la brasserie parti sur Anvers pour recharger les bacs de Moinette et nous sommes retournés bredouilles dans nos chaumières... »

### Un accueil chaleureux

« Avec le temps, nous avons tissé des liens privilégiés avec des visiteurs, qui chaque année nous rencontrent au stand. Certains jeunes très fidèles nous ont même proposé de nous héberger afin de ne pas rentrer chaque soir à Ellezelles. » Jean Mouton retient également de toutes ces années la qualité de l'organisation de cet événement qui malgré son ampleur a su préserver un esprit familial : « Depuis le début, tant l'échevin Jean-Claude Laurent que son successeur Patrick Lenaers et tout le personnel communal ont œuvré à la bonne organisation du marché. Merci à tous ! Votre bonne humeur et votre sens du service rendent cet événement convivial et incontournable ! »

\*

\* ACTU

# Budget 2025 : en boni, contre vents et marées



Le bourgmestre Vincent De Wolf et l'Echevin des Finances et du Budget Rachid Madrane

Ça y est, Etterbeek tient son budget 2025. Il était présenté au conseil communal du 24 avril dernier qui l'a adopté et, comme c'est le cas depuis plusieurs années, la balance des dépenses et des recettes se solde par un boni. Un résultat rassurant donc, mais particulièrement difficile à atteindre cette année. De nombreux efforts ont en effet été consentis pour alléger la facture des dépenses sans toucher aux taux additionnels à l'IPP (impôt sur les personnes physiques), alors que de nombreuses autres communes bruxelloises ont dû s'y résoudre. Tout le mérite en revient aux services communaux, au collège et, plus particulièrement, au bourgmestre Vincent De Wolf, déjà rompu depuis longtemps à cet exercice, et au nouvel échevin de Finances et du Budget, Rachid Madrane.

## Quels sont les chiffres principaux qu'il faut retenir de ce budget 2025 ?

**Rachid Madrane :** « L'information essentielle, c'est que le budget ordinaire se clôture à l'exercice propre avec un boni de 183.000 €. C'était loin d'être gagné ! Les efforts que nous avons dû accomplir pour y parvenir sont énormes et, heureusement pour les citoyens, nous avons atteint l'objectif en sabrant principalement dans nos frais de fonctionnement. J'ajoute que nous avons également réussi à ne pas augmenter le taux additionnel à l'IPP qui s'élevait toujours à 6%. Un autre indice auquel nous ne touchons pas est l'additionnel au précompte immobilier, qui reste fixé à 2966 centimes et qui, rappelons-le, n'a pas bougé, à Etterbeek, depuis une bonne trentaine d'années. »

## Comme l'exercice consiste à compenser les dépenses par des recettes, pourquoi ne pas avoir tout simplement augmenté cet IPP, comme d'autres communes l'ont fait ?

**Vincent De Wolf :** « Parce que c'est une question de principe et de priorité. Je rappelle que, malgré les difficultés budgétaires auxquelles nous sommes confrontés depuis quelques années, nous avons réussi l'exploit de réduire plusieurs fois notre taux additionnel à l'IPP, l'impôt qui concerne directement nos citoyens. Il y a 20 ans, il atteignait encore les 8%. Nous l'avons diminué à cinq reprises ! Une première fois au début des années 2000 à 7,5%, puis à 7% en 2017, à 6,7% en 2018, à 6,3% en 2023 et enfin à 6% l'an dernier. C'est là un véritable exploit accompli grâce à une gestion rigoureuse, qui bénéficie directement à l'ensemble des Etterbeekois. Pas question de changer de cap ! »

## Quelles sont les raisons qui expliquent le fait que l'équilibre budgétaire est de en plus difficile à atteindre ?

**RM :** « Il y en a plusieurs. D'abord, nous subissons toujours les retombées de la pandémie et de la crise énergétique. A cela se greffent aussi la hausse des salaires, des coûts de construction, des taux d'intérêt et de l'aide sociale. Bref, l'addition est lourde et il faut y ajouter le climat d'incertitude lié à l'actuelle tension des relations internationales. Tout cela semble très loin mais les conséquences au niveau local sont réelles. Nous devons en tenir compte tout en continuant à assumer nos obligations en matière d'aide sociale ou de sécurité. La dotation attribuée au CPAS, par exemple, s'élève cette année à 18,6 millions d'€, ce qui représente près de 14% du total des dépenses ordinaires de la commune et une augmentation de 2,3 millions par rapport à l'an dernier. Celle allouée à notre zone de police est de 13,1 millions d'€ auxquels nous ajoutons encore un montant de 220.000 € pour assurer sur Etterbeek la présence de patrouilles à cheval et à vélo. Ce sont des montants importants mais également des missions qui nous tiennent fortement à cœur. J'ajoute qu'en termes de dépenses, le collège n'a pas porté atteinte aux avantages du personnel et au maintien du service social du personnel »

## Dans un tel contexte, comment parvient-on à maintenir le navire budgétaire à flot ?

**RM :** « D'abord, en contrôlant rigoureusement nos dépenses et en les réduisant où on le peut. Tous les membres du collège se sont accordés pour réduire équitablement leurs moyens

d'action et obtenir ainsi une réduction de 15 % des frais de fonctionnement. Aucune prime instaurée par la commune n'est supprimée mais l'enveloppe globale qui y est attribuée a dû être diminuée. Il y a aussi un peu de changement au niveau des taxes frappant les immeubles ou commerces abandonnés ainsi que les dispositifs publicitaires. Elles ont été revues à la hausse. Au-delà de ça, rien de bien inquiétant pour le portefeuille du citoyen. »

## Avec toutes les contraintes qui s'imposent lorsqu'on établit un budget communal, y-a-t-il encore moyen aujourd'hui de faire preuve de créativité en cette matière ?

**VDW :** « Oui, et si l'on veut continuer à améliorer le cadre de vie de nos habitants, il faut être créatifs. C'est d'autant plus vrai pour une commune comme la nôtre qui abrite de nombreuses ambassades, lesquelles bénéficient d'exonération et ne nous rapportent pas un centime. Ce que l'on appelle la mainmorte. À titre d'exemple, le départ d'ING au Cours-Saint-Michel et l'arrivée au même endroit de l'ambassade US est une perte sèche pour notre budget. Il faut donc trouver de nouvelles idées pour continuer à réaliser des projets innovants et utiles pour la population. Nous l'avons fait l'an dernier en lançant une première souscription à un bon communal pour financer la construction d'une nouvelle crèche, rue Beckers. Nous allons poursuivre dans cette voie en 2025 et proposer d'autres opérations similaires pour financer d'importants chantiers de rénovation dans le cadre de notre Plan climat. On en reparlera bientôt... »

\*



## SOS déclaration d'impôts !

La période fatidique du devoir fiscal approche, mais rassurez-vous : comme chaque année, le SPF Finances sera présent à Etterbeek pour aider les contribuables à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de cette aide, vous avez deux possibilités :

- Des experts tiendront des permanences à l'administration communale (31/1 avenue des Casernes - zone C) les 2, 3 et 4 juin 2025, de 9h à 12h et de 13h à 15h. Ils recevront uniquement sur rendez-vous. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par téléphone au 02 627 21 11, en semaine de 8h à 15h45, à partir du 19/05. Le jour du rendez-vous, munissez-vous de votre carte d'identité ainsi que des documents nécessaires à la déclaration (fiches de revenus, attestations pour avantages fiscaux, etc.). Une seule déclaration sera remplie par tranche de 10 minutes. Vous devez disposer d'une procuration si vous vous présentez avec la déclaration d'une autre personne.
- Vous pouvez aussi vous enregistrer sur une liste pour être contacté par un expert et remplir avec lui votre déclaration par téléphone. Il suffit de s'inscrire au 02 627 21 11, en semaine de 8h à 15h45, à partir du 19/05 et jusqu'au 30/05 inclus. Attention : ce service n'est pas accessible aux citoyens qui ont reçu une proposition de déclaration simplifiée.

**i Service Public Fédéral Finances**  
02 572 57 57  
finances.belgium.be

\*



Les petits chanteurs de Claire Joie ont enregistré un morceau dédié à l'histoire de leur école.



**Hélène Van Roy**  
Directrice de  
l'école Claire Joie

**Fondée en 1935, l'histoire de cette petite école aurait très bien pu s'arrêter durant la Seconde Guerre mondiale...**

**Hélène Van Roy** : « En effet, notre école a connu deux événements marquants durant cette période. En 1941, toutes les vitres de l'école ont littéralement explosé à cause d'un bombardement allemand visant le chemin de fer Bruxelles-Namur. Heureusement, les élèves et les enseignants ont pu se mettre à l'abri dans les caves de l'école. Deux ans plus tard, une bombe a explosé au beau milieu de la cour de récréation creusant un entonnoir de plusieurs mètres. Là encore, le miracle s'est produit puisque tous les enfants ont eu le temps de s'abriter pendant l'alerte ».

**À partir des années 50, l'établissement que l'on appelle encore « l'école N° 7 de la rue Beckers » va devenir célèbre bien au-delà des frontières d'Etterbeek, mais pour quelles raisons ?**

**H.V.R.** : « À partir de 1950, on la qualifie d'école pilote pour ses méthodes pédagogiques innovantes. Plusieurs éminents professeurs d'école normale viennent d'ailleurs la visiter avec leurs élèves pour s'inspirer de l'esprit de recherche alors très présent dans l'école. »

**Avec l'augmentation de sa fréquentation, Claire Joie va même durant quelques années devoir s'implanter sur deux sites (rue de Gerlache et rue Beckers). Plus tard, dans les années 70, l'école changera également de nom. Pourquoi ?**

**H.V.R.** : « Dans le passé, il était fréquent de ne donner que des numéros aux écoles, mais sous l'impulsion de l'échevine en charge de l'instruction publique, Madame Delforge, toutes les écoles d'Etterbeek vont pouvoir se choisir un nom et une identité visuelle. C'est donc l'équipe pédagogique de l'époque qui opte pour « Claire Joie ». Dans la foulée, un logo sera créé par Michel Vlaminck. C'est encore notre logo aujourd'hui. »

**Cette année, Claire Joie aura 90 ans, comment allez-vous célébrer cet événement ?**

**H.V.R.** : « Nous avons commencé par fouiller dans nos caves à la recherche de quelques trésors oubliés. Et nous sommes tombés sur d'anciennes cartes d'inscription et des résultats de composition datant parfois des années 30. Nous les avons mis sous cadre dans le couloir pour les faire découvrir à nos élèves. Mais nous célébrerons surtout cet anniversaire lors de notre grande fête annuelle de l'école, le 24 mai prochain. Une magnifique chanson a été composée et enregistrée pour l'occasion (voir ci-contre). Le thème des 90 ans de l'école sera bien sûr décliné dans la décoration et les jeux que nous proposerons aux enfants. Chaque classe s'est vu attribuer une décennie et dansera sur une chanson liée à cette époque. Et puis, nous proposerons également une cuvée spéciale de jus de pomme. Les bouteilles seront ornées d'une magnifique étiquette dessinée par Tiago, un élève de 5<sup>ème</sup> primaire. Au mois d'octobre, ce seront les anciens et les anciennes de l'école qui seront à leur tour invités à une grande soirée de retrouvailles autour de cet anniversaire. »

## \* ENTRETIEN

# Claire Joie célèbre ses 90 ans

Il est loin le chalet en préfabriqué construit en 1935. Aujourd'hui, Claire Joie accueille 10 classes de maternelle et 14 classes de primaire. Grâce à une équipe pédagogique dynamique, elle fourmille de projets pour aider ses 480 élèves à devenir des C.R.A.C.S. (des Citoyens Responsables Autonomes Critiques et Solidaires). Retour sur les moments forts qui ont marqué cette école ouverte sur le monde, avec sa directrice, Hélène Van Roy.



Les bâtiments de la rue Beckers, juste après-guerre.

**Comment pourriez-vous décrire ce qui fait la particularité de votre école aujourd'hui ?**

**H.V.R.** : « Avec nos 46 nationalités différentes, j'ai l'habitude de dire que Claire Joie, c'est un peu le monde en miniature. Très tôt, les enfants sont en contact avec des cultures, des langues et des valeurs différentes. Cet environnement multiculturel est une véritable richesse. Notre équipe pédagogique est aussi en constante recherche de pratiques innovantes pour assurer le bien-être des élèves. Depuis quelques années, nous proposons des classes verticales pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires. Les élèves passent des ceintures de compétence et de comportement. Ils bénéficient également d'un portfolio. L'objectif est d'assurer à tous les enfants les mêmes chances de développement personnel. Le réaménagement complet de notre cour de récréation en espaces ludiques et végétalisés prévu pour cette année, devrait également y contribuer. »

★

## « Y'a d'la joie ! » version Claire Joie : un joli cadeau d'anniversaire

« À Claire Joie, on aime chanter ! », précise d'emblée la directrice, Hélène Van Roy. « Nous avons déjà fait appel au talent de Christophe Gillis et Dimitri Bogaerts, pour travailler avec les enfants sur des chansons saluant le départ à la retraite de nos secrétaires et cela avait été un franc succès. Cette fois-ci, ils ont sélectionné quelques élèves de l'école qui participent chaque semaine à des cours de chant pour enregistrer un titre spécialement composé pour l'occasion, sur le célèbre thème « Y'a d'la Joie ! », de Charles Trenet. Tous les élèves, les enseignants et les parents auront l'occasion de l'entendre en cœur lors de la fête du 24 mai ». Un bel hommage à cette petite école devenue grande. »

★



**Vincent De Wolf**  
Bourgmestre

### Un projet de longue haleine répondant aux attentes de la population

Fruit d'une réflexion menée dans le cadre du Plan Propreté, en concertation avec le service des sanctions administratives et la cellule Médiation de notre zone de police, cette mesure fait aussi écho à la volonté de nombreux habitants l'ayant plébiscitée à maintes reprises via les Conseils de Quartiers. Cette proposition fut par ailleurs l'une de celles qui remporta le plus de voix lors de la consultation relative au Plan Propreté sur la plateforme Flucity. Soutenus par ces appels, les services ont alors poursuivi les démarches afin d'élaborer un cadre concret permettant l'application de cette mesure.

**“ En associant les citoyens à l'entretien de l'espace public, on agit sur les mentalités. ”**

### Une procédure modulable selon la situation et l'âge du contrevenant

Tout contrevenant sanctionné pour une infraction liée à la propreté pourra désormais, dans certains cas, effectuer une prestation citoyenne en lieu et place de l'amende. Les modalités d'application de cette mesure peuvent toutefois varier en fonction de la situation ou de certains critères tels que l'âge du contrevenant. Si ce dernier est mineur, le fonctionnaire sanctionnateur lui proposera d'abord et dans tous les cas une médiation (c'est là une obligation légale) et cette médiation pourra être transformée en prestation au cas par cas. Dans le cas d'un adulte, et pour peu que celui-ci n'ait pas réagi agressivement lors de son interpellation ni n'ait déjà effectué de prestation réparatrice pour une infraction similaire, le fonctionnaire sanctionnateur peut, s'il l'estime opportun, également proposer une peine alternative. En cas de refus du contrevenant ou d'échec de la prestation, ce dernier se verra appliquer la sanction par défaut.

Il est utile de signaler ici que si une victime a été identifiée lors de la procédure administra-

## \* ACTION POLITIQUE

# Etterbeek mise sur des prestations citoyennes pour sanctionner la malpropreté

Afin de responsabiliser véritablement les auteurs d'infractions relatives à la malpropreté, Etterbeek leur proposera désormais, lorsque cela s'avère possible, une prestation réparatrice comme alternative au paiement de l'amende. Un changement d'approche qui ambitionne d'avoir un impact plus durable sur les comportements, au bénéfice du vivre-ensemble.



tive, le contrevenant adulte est lui aussi susceptible d'être dirigé en premier lieu vers une médiation. Enfin, les auteurs d'infractions, qu'ils aient ou non plus de 18 ans au moment des faits, peuvent bien évidemment demander de leur propre chef à se voir infliger une prestation réparatrice !

### Des prestations à caractère pédagogique, adaptées au délit et à son auteur

L'objectif poursuivi via l'application de cette nouvelle mesure a une portée double :

- Modifier en profondeur les comportements inciviques, notamment chez les jeunes et les publics insolvables ;
- Conscientiser quant aux conséquences concrètes des actes de malpropreté, informer sur les solutions et bons gestes existants tout en réintroduisant de l'humain via le partage et la mise en valeur du travail réalisé par les agents de la propreté.

Les prestations proposées seront particulièrement variées (accompagnement d'un balayeur de rue ou d'un médiateur éco-citoyenneté, entretien des parcs et des canisites, participation à un nettoyage collectif de l'espace public, etc.) et chaque fois adaptées au contrevenant ainsi qu'à son profil (âge, forme physique, éventuel handicap ou maladie, etc.). Ce dernier sera par

ailleurs équipé par la commune le cas échéant (vêtements et chaussures de sécurité, matériel de nettoyage, etc.) et bénéficiera, durant toute la durée de sa prestation, d'une assurance spécialement contractée à cet effet.

### Un suivi régulier pour garantir l'application adéquate de la peine

En choisissant de s'engager dans ce processus, l'auteur de l'infraction marque son intention de s'impliquer pleinement dans la prestation qui lui sera proposée, dont les modalités pratiques (lieux et horaires d'exécution, équipe accompagnatrice, etc.) seront fixées au sein d'une convention qu'il devra signer. En cas de manquement ou de non-respect des termes de cet accord (absences ou retards répétés, présence non-active, etc.), un rapport en fera état et la sanction monétaire initiale (transaction financière) pourra alors tout de même lui être réclamée.

Dernière précision importante : la taxe qui accompagne parfois la sanction administrative liée à un acte de malpropreté (par exemple relative au nettoyage dans le cas d'un graffiti ou d'un dépôt clandestin ayant souillé l'espace public) ne pourra quant à elle pas être changée en prestation citoyenne et devra donc, dans tous les cas, être payée par le contrevenant.

## \* ACTION POLITIQUE

# À Etterbeek, le Moyen Âge a 30 ans

Oyez, oyez braves gens, notre Marché médiéval sera de retour du vendredi 30 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin prochains au parc du Cinquantenaire. En page 3 de cette édition, nous vous en livrons le programme détaillé. Vous verrez qu'une fois de plus, nous y accueillerons de nombreux artistes et exposants qui émerveilleront petits et grands. Mais l'édition 2025 de notre rendez-vous médiéval sera un peu particulière. Car cela fait 30 ans qu'Etterbeek a créé cet événement dont la formule n'a jamais cessé de s'améliorer. Et dont l'organisation n'est pas toujours un long fleuve tranquille...



**Patrick Lenaers**  
Échevin de l'Animation et des Festivités

Celles et ceux qui étaient déjà présents lors de la première édition du Marché médiéval diront sans doute que ce baptême du feu a en réalité eu lieu il y a un peu plus de 30 ans. Et c'est vrai ! Pour raconter le véritable début de cette belle aventure, il faut remonter en 1992.

C'est l'année où un nouveau bourgmestre, Vincent De Wolf, envisage de créer à Etterbeek un événement festif de référence. La bonne idée lui est rapidement proposée par Jean-Claude Laurent, passionné de gastronomie et de folklore (et quelques années plus tard, échevin de l'Animation).

Les 12 et 13 juin 1992, les Jardins de Fontenay accueillent la première édition du Marché médiéval d'Etterbeek. La commune, bien sûr, est à la manœuvre et le coup d'essai est encourageant : une septantaine d'artisans en costumes d'époque ravissent plus de 5.000 visiteurs. C'est donc décidé, on remettra le couvert chaque année. La suite est connue : la réputation du Marché médiéval dépasse très vite les frontières etterbeekoises et celui-ci devient un rendez-vous incontournable de l'animation à Bruxelles.



L'édition 2012 du Marché médiéval fût la dernière à être organisée avenue du 2<sup>ème</sup> Régiment de Lanciers

## Cap sur le Cinquantenaire

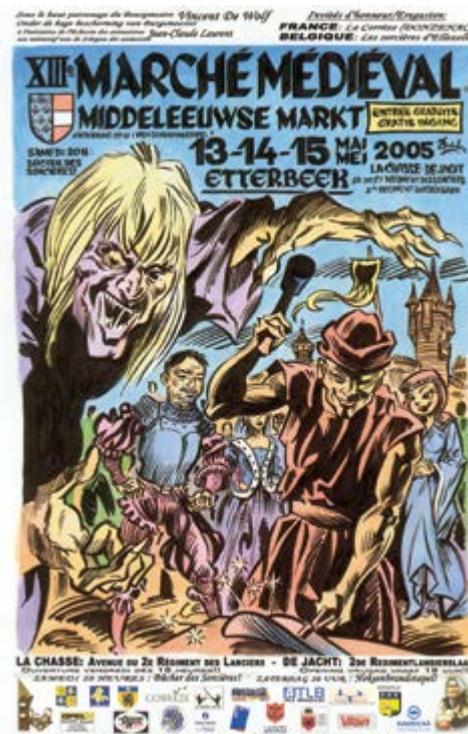
La formule magique qui explique le succès de l'événement, c'est sa façon unique de mixer gastronomie, artisanat, spectacle et animations. Et puis, il a également eu l'honneur d'accueillir de nombreuses villes ou régions étrangères : l'Ardèche, la Bavière, Lincoln (Angleterre), Torun (Pologne) ou la Vendée, pour ne citer que celles-là.

Cela dit, si la popularité du marché ne s'est jamais démentie en un peu plus de 30 ans, il n'en a pas pour autant dû affronter quelques péripéties. En 2001, par exemple, il doit s'exiler des Jardins de Fontenay en raison des travaux de reconstruction de la piscine. Il s'installe alors sur l'avenue du 2<sup>ème</sup> Régiment de Lanciers. Une solution de repli qui perdurera jusqu'en 2013.

Cette année-là, le nouvel échevin de l'Animation, Patrick Lenaers parvient à relocaliser le Marché dans le cadre prestigieux - et plus approprié - du parc du Cinquantenaire. Un changement majeur qui va bouleverser le profil de l'événement et booster encore davantage sa notoriété !

## Tempête, Covid et renaissance

« Nous en avons profité pour redynamiser complètement le marché et accentuer encore son authenticité », indique l'échevin. « Aujourd'hui, nos exposants sont sélectionnés sur base de l'originalité, de la diversité et de la qualité de leurs produits. Nous veillons aussi à ce qu'ils viennent de partout en Europe.



L'affiche de l'événement de 2005, dessinée par Guy Dedecker

*Et enfin, nous accordons une importance capitale au respect du contexte historique : chacun doit jouer le jeu, porter un costume ou proposer une activité qui évoque l'époque médiévale. Pas question d'en faire une banale foire commerciale ! »*

Voilà donc les balises qui ont permis au Marché médiéval d'acquiescer encore une autre dimension depuis une dizaine d'années. Ce qui ne l'a pas pour autant mis à l'abri de quelques déconvenues. Rappelez-vous qu'en 2019, par exemple, tout a dû être annulé le jour même de l'ouverture en raison d'un avis de tempête ! Et l'année suivante, le Covid et sa longue période de restrictions débarquent. Il faut attendre 2023 pour enfin assister au retour du « Médiéval »... qui renoue immédiatement avec le succès.

« C'était un vrai challenge », raconte encore Patrick Lenaers. « Car nous repartions d'une feuille blanche. Tous les contacts que nous avions avec les artisans, les exposants et les compagnies, nous avons dû les rétablir un à un. Un travail immense ; mais nous y sommes parvenus grâce au service de l'Animation et à tous les services communaux qui nous aident à organiser ce magnifique événement. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier et, en tant qu'échevin de l'Animation et des Festivités, j'espère bien sûr que notre Marché médiéval connaîtra encore de nombreuses éditions dans les années à venir. »



## Exposition anniversaire à l'Espace Entrée Libre

Il s'en est passé des choses en 30 ans ! Qui se souvient par exemple que les premières affiches du Marché médiéval furent créées par Guy Dedecker, peintre héraldiste, avant que leur réalisation ne soit confiée à l'auteur de bandes dessinées Philippe Xavier ?

Outre ces affiches, qui se sont succédées d'édition en édition, le service communal de l'Animation a conservé pas mal d'archives illustrant les meilleurs moments du « Médiéval ». En collaboration avec le service de la Culture, il vous propose donc de reparcourir l'histoire de cet événement à travers une rétrospective qui se tiendra à l'Espace Entrée Libre de l'hôtel communal du 5 au 16 juin 2025. Vous pourrez y admirer les fameuses affiches, bien sûr, mais également quelques objets et costumes mythiques tout en vivant l'expérience inédite d'une promenade immersive au cœur du Marché médiéval.



## \* ACTION POLITIQUE

# Une voirie au service de l'intérêt général... sans fâcher les particuliers !



**André du Bus**

Echevin de la Mobilité et des Travaux publics

- Stations de voitures partagées existantes
- ▲ Nouvelles stations de voitures partagées ou ajout d'un emplacement à une station existante
- Bornes de rechargement électrique



L'évolution inexorable de la voirie reflète l'évolution de notre société. La vision traditionnelle d'une rue bordée d'emplacements de parking a vécu. Et depuis longtemps. Parfois de façon inconfortable en bousculant une série d'habitudes, le plus souvent afin de répondre au mieux à de nouveaux besoins. Très pertinents. Car à chaque fois, une décision est prise, qui a fait l'objet de débats, de consultations, de réflexions. C'est ce processus décisionnel que je souhaite mettre en avant.

## Un mot d'abord sur les éléments qui colonisent l'espace public

L'utilisation croissante des vélos couplée au manque d'espaces de rangement dans de nombreux bâtiments justifie l'implantation croissante des arceaux et boxes à vélos.

La montée en puissance de la demande de voitures partagées, qui permet de répondre aux besoins ponctuels de véhicule sans devoir en

assumer la charge permanente, impose la reconversion progressive d'emplacements de parking. Comme le rappelle Hortense De Brouwer, conseillère mobilité à Etterbeek, « *l'autopartage revient moins cher que sa propre voiture si la distance parcourue chaque année est inférieure à 12.000 km. Une voiture ne roule vraiment que 4% du temps en moyenne, et une voiture partagée remplace de 4 à 10 voitures particulières* ».

Il en va de même concernant la demande de recharge de véhicules électriques. De nombreux bâtiments, principalement en ville, ne disposent pas de l'espace privé nécessaire pour implanter une borne de recharge.

Il convient donc de prévoir une répartition la plus homogène possible de ces bornes dans l'espace public. Récemment, la commune d'Etterbeek a adhéré au projet d'entrée en vigueur d'un tarif de rotation piloté par Sibelga. Ce tarif de rotation a pour objectif d'inciter les utilisateurs de la borne à déplacer leur véhicule une

fois que la recharge est terminée pour libérer l'emplacement.

Enfin, les besoins de verdurisation de la ville, principalement dans des communes au taux de couverture arborée particulièrement faible comme Etterbeek (6%), se traduit par la plantation d'arbres en voirie. Mais, « *contrairement à ce que l'on pense* », rappelle Hortense De Brouwer, « *ces projets de verdurisation ne nécessitent pas forcément de supprimer de nombreux emplacements* ».

## L'avis des riverains est fondamental

L'ensemble de ces éléments suscitent des questions bien légitimes de la part des riverains. Raison pour laquelle le service de la Participation veille non seulement à informer au mieux des projets en cours mais à recueillir leurs avis et réactions. Car, c'est précisément sur cette base que les décisions se prennent. Concrètement, pour prendre l'exemple de l'implantation de nouvelles bornes de recharge, le collège prend en considération deux éléments. Le premier porte sur un bilan des réactions des riverains : le nombre de réactions positives et négatives et surtout les arguments qui sont avancés. Le deuxième porte sur le taux d'utilisation des bornes existantes à proximité : une utilisation inférieure à 50% démontre qu'il existe encore une certaine marge d'utilisation avant l'implantation d'une nouvelle.

Il en va de même pour l'implantation des espaces pour voitures partagées, comme pour l'implantation de nouvelles fosses pour les arbres. Chaque fois que la chose est possible, les services tentent de répondre au mieux aux souhaits des riverains. En tenant cette ligne de crête particulièrement étroite entre d'un côté l'intérêt général, de l'autre, l'intérêt particulier. En gardant à l'esprit que si l'intérêt particulier n'a pas à mordre sur l'intérêt général, ce dernier n'a pas pour vocation de rendre les riverains amers. L'objectif reste toujours d'améliorer la qualité de vie à Etterbeek.

\*



\* ACTU

# Documents de voyage : pensez-y à temps !

Ça y est, l'été est à nos portes ! Peut-être avez-vous prévu de partir en vacances dans les semaines qui viennent ? Si vous devez obtenir un document d'identité pour vous rendre à l'étranger, n'attendez pas la dernière minute : les demandes affluent en cette période et, une fois le précieux sésame commandé, il faudra prévoir un certain délai pour le recevoir.



## Carte d'identité

Obligatoire dès 12 ans, elle peut servir de document de voyage dans la plupart des pays de l'UE, dans certains états limitrophes et dans un nombre limité d'autres destinations\*.

**Demande :** sur rendez-vous (service Population)

**Validité :** 6 ans (12-17 ans) / 10 ans (18-74 ans) / 30 ans (plus de 75 ans)

**Prix :** 30€ (procédure normale) / 150€ (procédure urgente livrée à la commune) / 175€ (procédure urgente livrée au SPF Intérieur)

**Délivrance :** 15 jours ouvrables (procédure normale) / 1 jour ouvrable (procédure urgente)



## Kids-ID

Document d'identité pour les moins de 12 ans, celui-ci n'est pas obligatoire (il faut le demander spontanément, notamment avant un voyage au sein de l'UE ou dans certains autres pays\*).

**Demande :** sur rendez-vous (service Population), en présence de l'enfant et de son/ses parent(s)

**Validité :** 3 ans

**Prix :** 10€ (procédure normale) / 150€ (procédure urgente livrée à la commune) / 175€ (procédure urgente livrée au SPF Intérieur)

**Délivrance :** 15 jours ouvrables (procédure normale) / 1 jour ouvrable (procédure urgente)



## Passeport

Document nécessaire dans les pays où la carte d'identité et la Kids-ID ne suffisent pas\*.

**Demande :** sur rendez-vous (service Population), le cas échéant en présence de l'enfant et de son/ses parent(s)

**Validité :** 7 ans (adultes) / 5 ans (enfants)

**Prix :** 115€ adultes / 70€ enfants (procédure normale) – 320€ adultes / 275€ enfants (procédure urgente) – 400€ (procédure super urgente, commande à la commune) – 350€ adultes / 320€ enfants (procédure super urgente, commande au SPF Intérieur)

**Délivrance :** 10 jours ouvrables (procédure normale) / 1 jour ouvrable (procédure urgente) / 4h30 (procédure super urgente)

\*Pour plus d'informations à ce sujet et/ou pour d'autres renseignements utiles sur les documents de voyage nécessaires lors d'un séjour à l'étranger : [diplomatie.belgium.be](http://diplomatie.belgium.be).

**i Service Population**  
02 627 21 11 – [population@etterbeek.brussels](mailto:population@etterbeek.brussels)



## Deux permanences pour commander vos documents d'identité pour mineurs

Les samedis 7 et 14 juin 2025, de 9h à 13h, le service Population ouvrira exceptionnellement pour permettre la commande des Kids-ID et des passeports pour enfants. La prise de rendez-vous pour ces permanences s'effectuera **uniquement par téléphone, au 02 627 21 11**.

## Le Prevention Truck vient à votre rencontre !

Notre zone de police s'engage à être plus proche de vous grâce au Prevention Truck ! Vous ne l'avez pas encore aperçu ? Ce véhicule lui permet d'aller à votre rencontre, au cœur de votre quartier, pour répondre à vos questions, être à votre écoute, vous informer et vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention (cambriolages, vols, nuisances, etc.).



### Un outil de proximité pour tous

Le Prevention Truck vise à renforcer les liens entre la police, les citoyens et les acteurs locaux. Ce projet, soutenu par un subside du SPF Intérieur en 2024, permet à tous les citoyens d'accéder plus facilement aux services de la police.



Le Prevention Truck sera présent le dimanche 18 mai, entre 11h et 16h, devant l'hôtel communal et le mercredi 11 juin, entre 11h et 15h, devant la station de métro Pétillon (avenue des Volontaires).

### Votre avis compte !

Vous souhaitez nous aider à améliorer encore nos services et à renforcer la sécurité de tous ?

Répondez à notre sondage en scannant ce QR code !



**i Zone de police Montgomery**  
02 788 53 43 – [police.be/5343](http://police.be/5343)



## \* ACTU EN BREF

## La donnerie "MyEtterbeek": une action citoyenne pour partager entre voisins et éviter le gaspillage



La deuxième édition de la donnerie éphémère « MyEtterbeek » s'est tenue avec succès le 19 janvier 2025 au centre communautaire De Maalbeek. Cette initiative citoyenne permet à la fois de donner une seconde vie aux objets encore utiles et en bon état et d'éviter le gaspillage.

Près d'une centaine de personnes ont plébiscité l'initiative lors des deux premières éditions. Les organisateurs - un groupe de 6 bénévoles - ont été frappés par la générosité dont ont fait preuve les voisins et par leur envie de partager leurs expériences. Les curieux de passage ont, eux, été surpris que tout n'ait qu'un seul prix: « Zéro. Tout est gratuit! ».

### Comment ça marche ?

La donnerie « MyEtterbeek » fonctionne sur base d'un principe simple: vous donnez des objets propres, complets et en bon état, et vous partez avec ce qui vous est utile ou vous fait plaisir.

Attention, la donnerie ne prend pas certaines catégories de produits :

- pas de vêtements
- pas de chaussures
- pas de produits d'hygiène
- pas de denrées alimentaires
- pas de meubles

Les organisateurs considèrent en effet que d'autres acteurs auprès desquels il est possible de déposer ces produits existent déjà, et orientent volontiers les gens souhaitant en faire don vers les adresses appropriées.

Les articles de puériculture, les jouets, la vaisselle, les articles de cuisine, le petit électroménager, le linge de maison, les objets de décoration, les outils de jardinage, les objets pour les amoureux des animaux... tous étaient au rendez-vous lors de ces premières éditions.

### Que faire des surplus ?

« Tout ce qui ne part pas le jour même, est soigneusement trié et vérifié avant d'être donné à des organisations d'action sociale et solidaire au niveau local », expliquent les bénévoles. L'important : être utile, et rester gratuit.

### Pourquoi cette initiative citoyenne ?

« Il existe déjà des donneries ici ou là. La commune d'Etterbeek propose ainsi une donnerie virtuelle où les Etterbeekoises peuvent publier des photos des objets qu'ils souhaitent donner et entrer en contact avec d'autres personnes intéressées par ces produits », expliquent les organisateurs. Mais cette plateforme informatique ne permet pas aux habitants de se rencontrer, de parler, d'échanger des conseils pratiques et des bonnes adresses.



La donnerie « MyEtterbeek » a pour ambition de devenir un point de rencontre régulier et de tisser un réseau entre Etterbeekoises et acteurs de l'économie sociale et circulaire. Une occasion conviviale de créer du lien, de donner une seconde vie aux objets dont on n'a plus besoin et qui fait le bonheur de ceux qui prennent comme de ceux qui donnent. Le rythme envisagé après les deux premiers coups d'essai est d'une donnerie tous les 3-4 mois, avant de trouver sa vitesse de croisière.

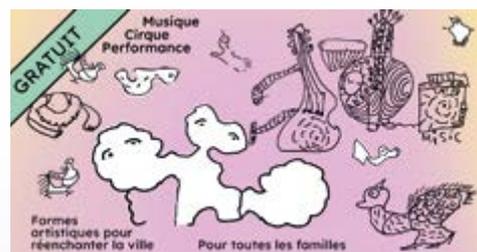
La donnerie « MyEtterbeek » est le fruit d'une initiative citoyenne portée par une équipe de bénévoles. Elle a été sélectionnée par Bruxelles-Environnement et bénéficie de son soutien financier dans le cadre de l'appel à projets « Inspirons le quartier ». La donnerie est gracieusement hébergée par le centre communautaire De Maalbeek dans le cadre d'un partenariat. Le conseil communal d'Etterbeek a exprimé son soutien au projet au printemps dernier.

La prochaine donnerie se tiendra le **dimanche 22 juin 2025, de 14h à 17h, au centre communautaire De Maelbeek** (rue du Général Léman 118). Vous êtes intéressé et/ou vous souhaitez vous engager ? « MyEtterbeek » cherche des bénévoles !

**i** Donnerie « MyEtterbeek »  
myetterbeek@outlook.com - 0494 44 49 75



## Festival Unicorn : une première édition féérique à Etterbeek



Le 21 mai prochain, le Festival Unicorn fera son entrée à Etterbeek avec une première édition placée sous le signe du partage et de la féerie ! Cet événement gratuit, porté par Le Senghor et l'atelier 210, invite toutes les familles - avec ou sans enfant, en solo ou en tribu - à se réunir en plein air pour vivre des instants artistiques inoubliables.

### Un festival de spectacles pour tous

L'objectif du Festival Unicorn est simple : rendre la culture encore plus accessible en l'amenant directement dans les quartiers d'Etterbeek. Pour cette première édition, le festival investit les Jardins de Fontenay-sous-Bois et propose un parcours artistique varié. Au programme : du cirque, de la musique et une performance, le tout dans une ambiance bienveillante et conviviale.

**Une bulle magique à partager**

### Une bulle magique à partager

Pensé pour rassembler et créer du lien, le Festival Unicorn offre à chacun l'opportunité de rêver, de se laisser surprendre et de vivre la culture autrement, en famille et sans dépenser d'argent. Il suffit de se présenter sur place et de se laisser guider !

### Informations pratiques

**Horaires des balades :** 14h, 15h30, 16h30

**Lieu :** Jardins de Fontenay-sous-Bois (Entrées 67 rue des Champs et 18 avenue Général Fivé)

### Accès libre et gratuit, sans réservation

**i** atelier210.be | senghor.be



## L'église du Sacré-Cœur révèle ses joyaux art déco

Conçue en 1925 dans un style dit « néo roman », l'église du Sacré-Cœur possède pourtant de nombreuses pépites « art déco », notamment dans les marbres, certains vitraux, les peintures et la plupart des sculptures.

Des visites guidées réalisées par des bénévoles passionnés vous permettront de les découvrir les dimanches **27 avril, 18 mai, 15 juin et 14 septembre** à 11h15, les samedis **17 mai et 14 juin** à 15h30 et les mercredis **28 mai et 17 septembre** à 17h15.

L'occasion d'admirer des œuvres d'artistes de renom : Anto Carte, Anne-Marie Roux-Colas, Ernest-B Van Eeckhout, Oscar De Clerck... la plupart titulaires de nombreuses reconnaissances, tant nationales qu'internationales.

Par ailleurs, sachez qu'une visite étendue à l'art déco dans le quartier est également organisée le **samedi 21 juin**, à 15h30, par un guide professionnel d'ARKADIA dans le cadre de Bruxelles Art-Déco 2025.

**i** Inscriptions indispensables pour la visite organisée par ARKADIA : 02 319 45 60 ou info@arkadia.be. Sur demande, cette ASBL peut organiser d'autres visites pour des groupes constitués. Renseignements via le site : arkadia.be



# Opinions

**LB**  
LISTE DU  
BOURGEMESTRE  
Vincent De Wolf

## Un budget pour un avenir solidaire et durable

**Anne Vandersande**  
Cheffe de groupe



Adopter un budget, c'est bien plus qu'un exercice comptable : c'est un acte politique fort. Le projet présenté cette année traduit une ambition claire pour Etterbeek, fondée sur trois priorités : la transition climatique, la santé et la participation citoyenne.

Ce budget, élaboré avec rigueur et vision, protège le pouvoir d'achat tout en renforçant la qualité de vie. Il permet de poursuivre des investissements essentiels : rénovation énergétique des bâtiments publics, création d'espaces verts, soutien à la jeunesse et à nos aînés, amélioration de la sécurité et accompagnement des plus fragiles.

Nous saluons aussi l'engagement continu pour une gouvernance de proximité : réunions publiques, budgets participatifs et projets concertés illustrent la volonté du Collège de faire de la participation citoyenne une force vive de notre démocratie locale.

Ce budget trace un cap : celui d'une commune humaine, durable et inclusive. Le groupe LB le soutient pleinement, avec confiance et conviction.

**Les Engagés**  
POUR UNE SOCIÉTÉ RÉGÉNÉRÉE

## Une mesure alternative responsabilisante

**Louise-Marie Bataille**  
Conseillère communale



La qualité de vie dans les quartiers est fortement déterminée par la propreté. Celle-ci étant une responsabilité de chacun, les comportements non respectueux de l'espace public doivent être sanctionnés. En ce sens, l'instauration, en cas d'incivilités, d'une peine réparatrice de nettoyage de l'espace public est une mesure alternative constructive.

Elle ouvre la voie à une approche plus éducative de la sanction. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de responsabiliser davantage les auteurs d'incivilités tout en favorisant leur réinsertion citoyenne au cœur de la vie communale.

Dans un contexte où la répression pure montre ses limites, cette orientation privilégie la réparation du lien social. Ces peines d'intérêt général peuvent renforcer la cohésion sociale et prévenir la récidive.

Les Engagés, qui plaident pour une justice réparatrice, soutiennent cette démarche innovante qui sensibilisera les auteurs des incivilités à la surcharge de travail que leur comportement désinvolte cause aux agents du service Propreté.

L'objectif est d'assurer que chaque peine alternative ait une véritable portée éducative et sociale, et contribue à une commune plus respectueuse, plus solidaire et plus impliquée.

**PS VOORUIT**

## Le budget communal est voté : des efforts en accord avec la justice sociale

**Lucien Rigaux**  
Chef de groupe



Confectionner un budget en boni n'est pas un exercice facile dans le contexte actuel. Toutes les communes bruxelloises sont sous pression et Etterbeek doit, comme les autres, composer avec des besoins croissants, des recettes limitées et des responsabilités complexes.

Pourtant, malgré les difficultés, Etterbeek garde le cap ! Ce bon résultat est le fruit du travail des différents services et de l'arbitrage politique du Collège. Un travail qui s'est fait sous la houlette du Bourgmestre et de notre nouvel Échevin des Finances et du Budget, Rachid Madrane.

Des efforts et des ajustements ont été nécessaires. Mais le budget présenté préserve ce qui fait sens pour nous, socialistes. Il permet de maintenir la qualité des services publics et de continuer à investir dans l'avenir. L'impôt des personnes physiques et le précompte immobilier restent inchangés et certaines redevances ont été adaptées afin de soulager les plus faibles revenus. De plus, le CPAS se voit doter de moyens supplémentaires pour protéger les plus fragiles, et ce dans un contexte fédéral où l'exclusion des chercheurs d'emploi risque de mettre particulièrement en difficulté les finances communales. À cet égard, nous avons marqué au Conseil communal notre désapprobation vis-à-vis de cette politique et l'ensemble du Conseil s'est prononcé à l'unanimité pour, a minima, compenser adéquatement les CPAS sur la base d'une étude d'impact que nous mènerons au CPAS.

Bien sûr, nous devons encore relever plusieurs défis dans l'avenir. Mais nous avons pu faire la preuve que malgré le contexte, il reste possible de faire rimer gestion saine et durable des finances communales avec justice sociale et services publics.

**ECOLO  
GROEN**

## Quo vadis, Etterbeek ? Une note d'orientation et un budget en décalage avec les besoins réels des habitants

**Helena Ruiz Fabra**  
Conseillère communale



Au cours du week-end pascal, nous avons pris le temps de préparer le conseil communal du 24 avril, consacré au budget. Notre analyse est disponible sur notre site, nos réseaux sociaux ou via nos élu-es. N'hésitez pas à nous contacter.

En tant qu'opposition constructive, nous participons activement aux débats en formulant des propositions concrètes. Mais cette fois, une question essentielle se pose : où va Etterbeek ? Cap flou, priorités égarées : il est nécessaire de recentrer l'action communale sur les besoins réels des habitants.

La stratégie globale manque de lisibilité (voire d'existence) et d'objectifs mesurables. Nous dénonçons également le recours croissant à des effets d'annonce sans impact concret ni suivi et l'opacité de plusieurs lignes budgétaires est préoccupante.

La propreté, le logement, la santé de première ligne par exemple sont des services de base essentiels qui nous paraissent aujourd'hui largement sous-financés.

Enfin, l'impact des décisions du gouvernement ARIZONA sur les finances locales est totalement négligé, ce qui compromet la faisabilité de plusieurs mesures annoncées.

Face aux urgences sociales et écologiques, Etterbeek peut et doit faire mieux.

Ecolo-Groen reste pleinement mobilisé pour défendre l'intérêt général et construire, avec les citoyen-nes, une commune plus juste, solidaire et durable.

**PTB·PVDA**

## La solidarité avec la Palestine est dans notre ADN

**Lise Ottinger**  
Conseillère communale



Ce qui se passe à Gaza, ce n'est pas une guerre. C'est un génocide. Et on ne peut pas rester silencieux.

Les images sont insoutenables. Des enfants, des familles entières meurent sous les bombes. Des hôpitaux, des écoles, des maisons sont ciblés. L'attente n'est plus une option.

En avril, le PTB Etterbeek a organisé un grand repas solidaire. Objectif : récolter des fonds pour un hôpital à Gaza. Environ 60 personnes se sont rassemblées au Cercle Sainte-Gertrude. Une soirée conviviale, avec des produits en partie offerts par des commerçants etterbeekois et une chanteuse talentueuse de la commune.

L'impunité d'Israël ne peut plus durer. Nous continuerons à nous battre, à tous les niveaux. À Etterbeek aussi, on réfléchit à de nouvelles actions concrètes pour soutenir le peuple palestinien et lutter contre cette occupation injuste.

Envie de rejoindre le mouvement ou de rester informé ? Contactez-nous.

[lise.ottinger@etterbeek.brussels](mailto:lise.ottinger@etterbeek.brussels)

## \* AGENDA

## CULTURE

## Dimanche 25 mai

**Promenade guidée – À la découverte des sgraffites dans le quartier du Cinquantenaire**

Départ depuis la Maison Cauchie (5 rue des Francs) à 10h (FR), 13h (EN) et 14h (NL) – Durée : environ 2h

Prix : 13 € / 9,50 € (- de 26 ans)

0473 64 26 97 – info@cauchie.be – cauchie.be



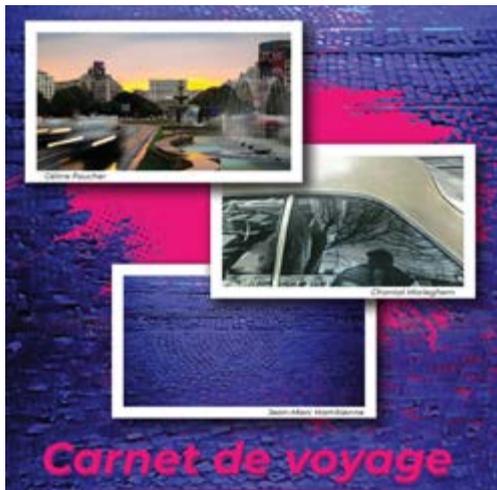
## Jusqu'au 2 juin

**Exposition : « Carnets de voyage »**

Céline Foucher, Chantal Morlegheim et Jean-Marc Hamblenne (photographie)

Hôtel communal – Espace Entrée Libre (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels



## À partir du 19 juin

**Exposition : Ela Ciolek, Willy Malbrancke et Jeannine Braham**

Hôtel communal – Espace Entrée Libre (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

## FAMILLE &amp; JEUNESSE

## Mardis 13 et 27 mai + 10 et 24 juin

**CoHop Board Games Evening – Soirée jeux de société avec encadrement et conseils de professionnels**

Coopérative de microbrasseries CoHop (950 chaussée de Wavre) – 18h à 24h (ouverture des portes à 17h)  
Inscription indispensable  
02 742 02 26 – info@cohop.be

## Samedi 17 mai

**Play-Café – Activité parents/enfants (de 0 à 4 ans) autour d'un thème avec atelier, espace de jeu, etc. « Kleurkriebels » (activité autour de la couleur et ses combinaisons)**

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 10h à 12h  
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

## LANGUES

## Mardis 13 mai et 10 juin

**Salon de discussion (NL) – Lecture d'un texte en petit groupe suivi d'un débat avec un superviseur**

Bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem) 14h à 15h – Inscription souhaitée

02 648 01 76 – info@bibliotheeketterbeek.be  
etterbeek.bibliotheek.be

## Mardis 20 mai, 3 et 17 juin

**Tables de conversation (NL) – Pour adultes disposant déjà de notions élémentaires (niveau 1.2)**

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 17h à 18h30

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be



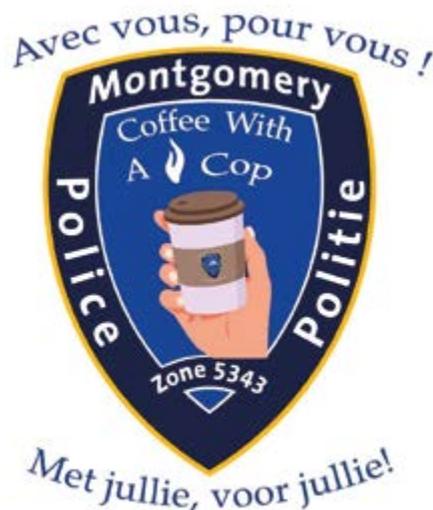
## PRÉVENTION &amp; SÉCURITÉ

## Samedis 10 et 31 mai

**Coffee with a cop – Moment d'échange informel avec les inspecteurs de quartier de la police**

10/05 : Maison de la Mobilité Active (231 avenue de la Chasse) 9h à 11h

31/05 : Kafeino (734 chaussée de Wavre) – 14h30 à 16h30  
02 788 91 00 – police.be/5343



## PROPRETÉ PUBLIQUE

## Samedis 24 mai et 28 juin

**Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers**

24/05 : chaussée de Wavre (entre la place Jourdan et la rue de l'Etang) – 9h à 14h

28/06 : avenue Nestor Plissart – 9h à 14h  
0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

## SANTÉ &amp; BIEN-ÊTRE

## Lundi 2 juin

**Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge**

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 15h à 20h  
0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be

## SCIENCES

## Vendredi 16 mai

**Science & Cocktails – Présentation scientifique, performance artistique/musicale et cocktails**

« The two quantum revolutions : from concepts to applications » (Alain Aspect) + EÂ

Atelier 210 (210 chaussée Saint-Pierre) – 20h30 (ouverture des portes à 19h30)

10 € (entrée + cocktail ou autre boisson au bar inclus)  
bxl@scienceandcocktails.org – scienceandcocktails.org  
facebook.com/scienceandcocktailsbxl

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Samedis 17 mai et 28 juin

**Atelier « Un verger au fil des saisons »**

17/05 : Un verger participatif en bonne santé

28/06 : Soins du sol et des arbres

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 15h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Samedi 17 et dimanche 18 mai

**Compost Days – Nombreuses activités et animations de sensibilisation autour du compostage**

02 611 37 53 – compostday@environnement.brussels  
compostday.brussels

## Dimanche 18 mai

**Atelier « Biodiver-cité » – Atelier créatif collectif (poursuite de la fresque murale)**

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 14h à 16h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Dimanches 18 mai et 8 juin

**Repair Café – Aide à la remise en état d'objets défectueux et/ou hors d'usage**

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 14h à 17h

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

## Dimanche 25 mai

**Atelier « Cultiver en ville » – Chantier désherbage et observation des petites bêtes**

Parc Hap (191 avenue d'Auderghem) – 10h à 12h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Samedi 31 mai

**Extraction du miel au rucher (date pouvant changer en fonction de la récolte disponible)**

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle)

10h ou 11h30

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Jeudi 19 juin

**Atelier « Cultiver en ville » – Garniture de l'hôtel à insectes**

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 16h à 18h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## Dimanche 22 juin

**Atelier « Cultiver en ville » – Cuisine sauvage (avec dégustation jusqu'à 13h)**

Parc Hap (191 avenue d'Auderghem) – 10h à 12h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

## VIE POLITIQUE

## Lundis 26 mai et 23 juin

**Conseil communal**

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 21 11 – secretariat@etterbeek.brussels

## Fermeture exceptionnelle de votre administration communale

L'ensemble des services de la commune d'Etterbeek seront inaccessibles le **vendredi 30 mai 2025**

(Jeudi 29 mai = Ascension).